

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

2020-11-05

À la séance extraordinaire du **Conseil d'administration** du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi tenue le **5 novembre 2020**, à 18 h, à la salle du conseil du centre administratif à La Sarre, à laquelle séance il y avait quorum :

sont présents :

- M^{me} Mélanie Boulet, présidente et représentante du district 04
- M^{me} Mélanie Morin, vice-présidente et représentante du district 03
- M^{me} Marie-Pier Bellavance, membre de la communauté
- M^{me} Isabelle Bourdeau, membre de la communauté
- M. Pierre Bourget, membre de la communauté
- M^{me} Karine Drouin, membre du personnel de soutien
- M. Arnaud Farrell, membre de la communauté
- M^{me} Linda Gauthier, membre personnel de direction d'établissement
- M^{me} Angela Lagrange, représentante du district 02
- M^{me} Hélène Lambert, membre du personnel enseignant
- M^{me} Mélissa Larouche, membre de la communauté
- M. Daniel Lavergne, membre du personnel professionnel
- M^{me} Brigitte Roy, membre du personnel d'encadrement
- M^{me} Sophie Thibodeau, représentante du district 01

sont toutefois absents :

- M^{me} Isabelle Godbout, directrice générale
- M. Marco Fournier, directeur des Services des ressources humaines et Secrétariat général
- M. Éric Belzil, directeur des Services des ressources financières et du transport scolaire
- M. Yves Dubé, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique par intérim
- M. Éric Dupuis, directeur des Services des ressources matérielles et de l'informatique
- M^{me} Sylvie Lapierre, directrice du Centre de formation générale Le Retour

Résolution
CA-20-010
Présentation et
adoption de
l'ordre du jour

Proposé et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté

Résolution
CA-20-011
Demande de
soutien d'un
consultant externe

Proposé par monsieur Pierre Bourget, administrateur appuyée par madame Hélène Lambert, administratrice et résolu unanimement que le conseil d'administration demande de requérir les services d'un consultant externe pour faire une analyse organisationnelle du Centre de services scolaire du Lac-Abitibi.

Adopté

Résolution
CA-20-012
Levée de la
séance

Proposé et résolu unanimement de procéder à la levée de la séance.

Adopté

La présente séance étant non conforme aux exigences de la Loi sur l'instruction publique, le texte apparaissant sous la dénomination CA-20-011 est et sera interprété non pas comme une décision mais comme une demande soumise à la directrice générale.



Mélanie Boulet
Présidente du conseil d'administration



Pierre Daoust
Secrétaire de séance